

Image not found or type unknown



Demande d'une vente de maison au portugal

Par **ticky**, le **12/01/2009** à **14:55**

Bonjour,rrnrJ'étais propriétaire d'une maison au Portugal,rndatant des années 80,je l'ai vendue en mai 2008 et voilà que l'état portugais me réclame une certaine somme à mon nom et à celui de mon conjoint.rnPourriez-vous me dire, si je suis dans l'obligation de payer à quoi correspond cette somme.rnEn attendant une réponse rapide votre part, je vous prie de recevoir mes sincères remerciements.